



Commission de contrôle des comptes

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES
EXERCICE 2008

A l'Assemblée des Délégués de la Fédération Suisse des Echecs

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par la dernière Assemblée de Délégués, nous soussignés, avons procédé, conformément aux prescriptions légales, à la révision des comptes clôturés au 31 décembre 2008 de la FEDERATION SUISSE DES ECHECS.

Nous avons constaté que:

- Le Bilan et le compte de Pertes et Profits concordent avec la comptabilité
- La comptabilité est tenue avec soin et diligence
- Les bases d'estimation conformes aux exigences légales ont été appliquées dans la présentation de l'état de fortune et des résultats de l'exercice

Nous attirons l'attention de l'Assemblée sur le niveau des recettes en nette baisse par rapport au budget et recommandons d'en tenir compte pour les années à venir.

Sur la base de nos vérifications, nous vous recommandons d'accepter les comptes et d'en donner décharge, avec remerciements, à notre caissier et au Comité Central.

Les réviseurs aux comptes

Thierry Perewostchikow

Bernhard Burkhardt

1026 Echandens, le 5 mars 2009

Thierry Perewostchikow
c/o UIT BP 820
Place des Nations
1211 Genève 20

Bernhard Burkhardt
Witikonstrasse 323
8053 Zürich